



52^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Débat général

Intervention du Luxembourg

7 mars 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne et remercie le Haut-Commissaire pour son rapport oral.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Le Luxembourg apprécie les aspects positifs soulevés dans votre briefing : il y a des lueurs d'espoir partout dans le monde. Des femmes, hommes et enfants revendiquent leurs droits et les droits d'autrui et s'insurgent contre l'exercice du pouvoir sans responsabilités. Nous apprécions particulièrement les solutions fondées sur les droits humains que vous avez présentées et l'importance de confronter le racisme, la misogynie et toutes les autres formes de discrimination et d'exclusion.

Vous avez esquissé une voie vers un réengagement pour l'idéal de la Déclaration universelle à son 75^{ème} anniversaire, un idéal fondé sur la dignité, l'égalité, la liberté et la justice pour toutes et tous. Vous n'êtes pas seul : votre Bureau, les titulaires des procédures spéciales, les organes des traités, le système de l'ONU dans son ensemble partagent cette vue d'un nouveau contrat social ancré dans la réalisation de tous les droits de toutes les personnes humaines, partout. À cet égard, nous rappelons notre appui indéfectible à l'universalité et l'indivisibilité des droits humains.

Le Luxembourg réitère l'importance du fait que ce Conseil puisse discuter de toutes les situations, en vertu de la résolution 60/251 de l'Assemblée générale. Nous renouvelons dans ce contexte notre appel à la Chine de ne pas s'opposer à une discussion du rapport du Haut-Commissariat concernant la situation des droits humains au Xinjiang.

De manière générale, nous récusons l'invocation de l'impératif contreterroriste pour justifier des politiques répressives, internes ou extérieures. Nous l'avons opposé dans le contexte de la « guerre contre le terrorisme » suite aux attaques du 11 septembre et l'opposons dans les nombreux conflits qui continuent de faire souffrir des millions de personnes, en Syrie, en Éthiopie, au Yémen, au Soudan du Sud, ou encore dans le contexte de la guerre d'agression illégale et injustifiable que la Russie mène contre l'Ukraine.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Face aux nombreuses accusations de sélectivité ou de manque d'impartialité et d'objectivité qui risquent d'être faites lors du débat de ce jour, estimez-vous que le moment soit propice pour établir une liste de critères objectifs pour la considération de situations qui nécessitent l'attention urgente de ce Conseil ?

Je vous remercie de votre attention.

|